



## REÇU

La Société Française de Sophrologie certifie que :

Mme Evelyne REVELLAT

a bien réglé la somme de 50 Euros par chèque.  
pour l'année : 2015

- son adhésion en tant que : Membre associé

Fait à Paris, le

12/02/2015

**Société Française de Sophrologie**  
8, rue des Favorites 75015 Paris  
contact@sophrologie-francaise.com  
<http://www.sophrologie-francaise.com>

Le trésorier,  
Benoit Fouché

Découpez votre carte de membre ci-dessous

---

